

Press Release N°11

Lancement de l'atelier de formation sur le renforcement de la capacité technique du régulateur

L'Autorité de Régulation Multisectorielle de Djibouti (ARMD) a le plaisir d'annoncer la tenue d'un atelier de formation intitulé "Renforcement de la capacité technique du régulateur", animé par le cabinet international MARPIJ. Cet événement se déroulera du 08 au 11 juillet 2024 à l'hôtel Sheraton Djibouti, à partir de 9H00.

Cette formation s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'ARMD pour améliorer les compétences techniques et les connaissances de ses collaborateurs. L'atelier vise à fournir aux participants les outils nécessaires pour mieux comprendre des concepts comme l'interconnexion et la réglementation de l'accès. Le cabinet MARPIJ, reconnu pour son expertise internationale en matière de régulation des télécommunications, partagera ses connaissances et son expérience à travers des sessions interactives et des études de cas pratiques.

Le programme de cet atelier est organisé en 3 sessions de formation. La Session 1 porte sur le concept d'interconnexion et son importance dans un contexte de concurrence et permettra d'introduire sur les tarifs d'interconnexion des opérateurs ainsi que le rôle du régulateur dans ce contexte. La Session 2 consistera à exposer les meilleures pratiques en matière d'interconnexion chez d'autres autorités de régulation tout en se concentrant sur les points pertinents par rapport au contexte djiboutien. Enfin, la Session 3 portera sur une étude de cas appliquée à la réglementation djiboutienne afin de contextualiser les compétences acquises.

À propos de l'ARMD :

L'Autorité de Régulation Multisectorielle de Djibouti (ARMD) est un organisme indépendant créé en 2020 (Voir la [Loi n°074/AN/20/8ème L](#) et son [Décret d'application](#)

N°2022-047/PRE) chargé de la régulation du secteur des télécommunications et du secteur de l'énergie. Elle a pour mission de favoriser l'émergence d'une concurrence saine et loyale dans ces deux secteurs. Actuellement en cours d'opérationnalisation, l'ARMD est amenée à jouer le rôle d'arbitre sur les marchés des télécommunication et de l'énergie.

À propos du cabinet MARPIJ :

Le cabinet international MARPIJ est spécialisé dans la fourniture de conseils et de formations en matière de régulation dans le secteur des télécommunications. Fort de son expérience mondiale, MARPIJ accompagne les régulateurs dans le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de leurs pratiques. Le cabinet MARPIJ, fondé en 2004 et basé à Paris, a déjà conseillé plusieurs régulateurs de pays africains et européens entre autres. Il dispose d'experts compétents dans les domaines de la régulation des télécommunications, de l'ingénierie des télécommunications et de l'économie. Ils sont aussi expérimentés dans le domaine du conseil.